

## Déposer les documents nécessaires pour votre inscription sur l'ENT de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

06/07/2021

Chers étudiants,

Nous vous invitons à ajouter une photo à votre profil dans l'ENT et à déposer les pièces justificatives nécessaires pour finaliser la validation de votre inscription. Sans ces éléments, votre dossier sera laissé en attente et vous n'aurez pas accès aux outils numériques de l'université.

**Après réception & validation de votre paiement et vérification des pièces justificatives**, votre dossier sera définitivement validé par le pôle des inscriptions administratives. Vous aurez ensuite accès aux ressources documentaires de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ainsi qu'à votre certificat de scolarité.

- ⚠ Connectez-vous à un ordinateur portable ou fixe et pas à un téléphone portable pour toutes les démarches sur votre ENT
- ⚠ Les certificats originaux seront transmis à la fin de la validation de l'intégralité des inscriptions des étudiants de l'IDAI.

1. Connectez-vous à l'Environnement numérique de travail (ENT)

  
UNIVERSITÉ PARIS 1  
**PANTHÉON SORBONNE**

**Entrez votre identifiant et votre mot de passe.**

Identifiant (login) :

Mot de passe :

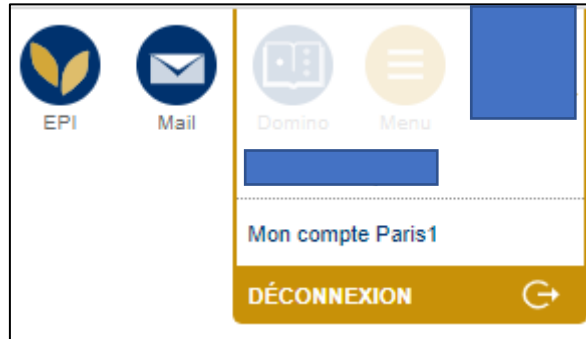
**SE CONNECTER** 

**EFFACER** 

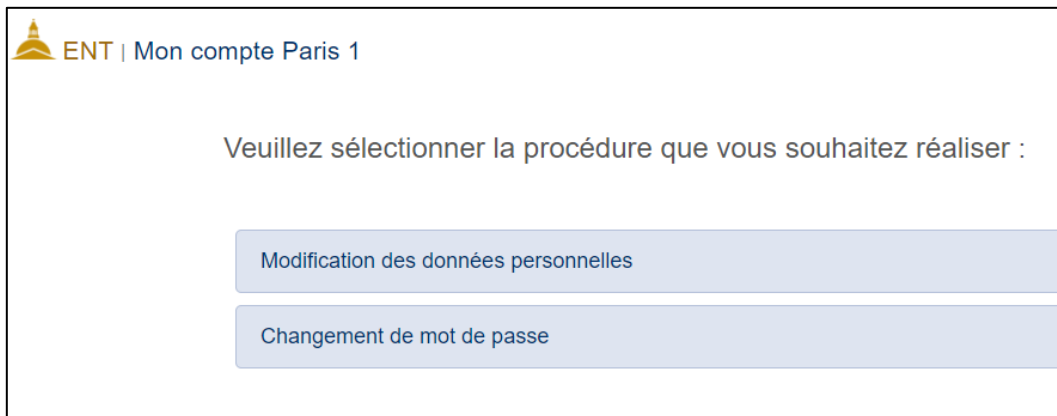
Pour des raisons de sécurité, veuillez vous déconnecter et fermer votre navigateur lorsque vous avez fini d'accéder aux services authentifiés.

[Première connexion / Mot de passe oublié](#)  
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

2. En haut à droite de la page, cliquez sur l'icône à droite puis sur « Mon compte Paris 1 »



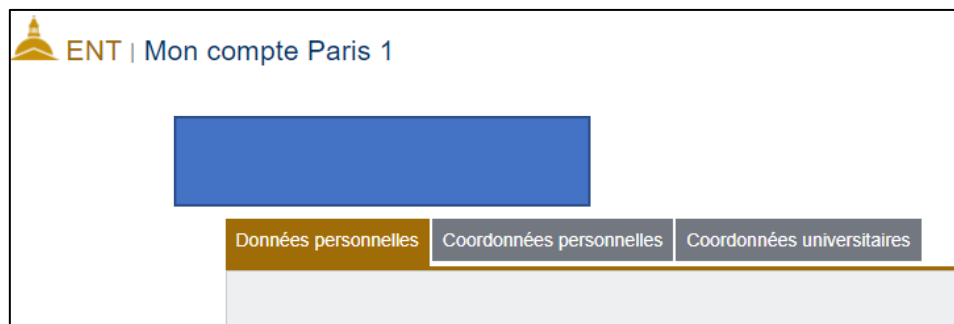
3. Cliquez sur « Modification des données personnelles »



4. Ajoutez la photo et cadrez votre visage dans le cercle prévu à cet effet.




5. Revenez à la page d'accueil en cliquant sur « ENT » en haut à gauche de votre page



6. Sur la page d'accueil, tapez « pièces » dans la barre de recherche et cliquez sur « Pièces justificatives »



7. Ajoutez les pièces justificatives demandées (sauf l'attestation de responsabilité civile qui n'est pas nécessaire pour les étudiants de l'IDAI)
- ⚠ L'attestation de responsabilité civile qui n'est pas nécessaire pour les étudiants inscrits à l'IDAI
  - ⚠ Si aucun autre document n'est demandé, merci de ne pas nous contacter : votre dossier est complet mais en attente de confirmation de votre paiement.



### Service numérique des pièces justificatives

Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne      Année universitaire 2020 - 2021

N° étudiant : [REDACTED]  
 Nom : [REDACTED]      Prénom : [REDACTED]      Né(e) le : [REDACTED]

[Aide](#)

[Contact](#)

[Quitter](#)

---

— CONSIGNES ET INFORMATIONS
? Aide

- La taille des fichiers ne peut pas dépasser 3 Mo.  
 - Les extensions autorisées sont les suivantes : jpeg, jpg, pdf, png.  
 - L'ajout et/ou la suppression de fichiers nécessitent une confirmation (bouton Confirmer)

- Légende : Visualiser | Ajouter / Remplacer | Supprimer | Dépôt / Suppression à confirmer

---

— PIÈCES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT NUMERIQUE
? Aide

	Libellé	Etat fichier	Visa administratif	Date de validation	Date de transmission	Date d'expiration	Date de refus	Commentaire
1	Attestation de responsabilité civile nominative de l'année en cours (sauf pour les formations délocalisées à l'étranger)		Validée					
2	Copie du relevé de notes du bac (sauf pour les inscriptions à la capacité en Droit, au DAEU, Auditeur libre et DU Droit des entreprises en difficulté)		Validée					
3	Photocopie Pièce d'identité ou Passeport (pas de permis de conduire)		Validée					

→ Confirmer

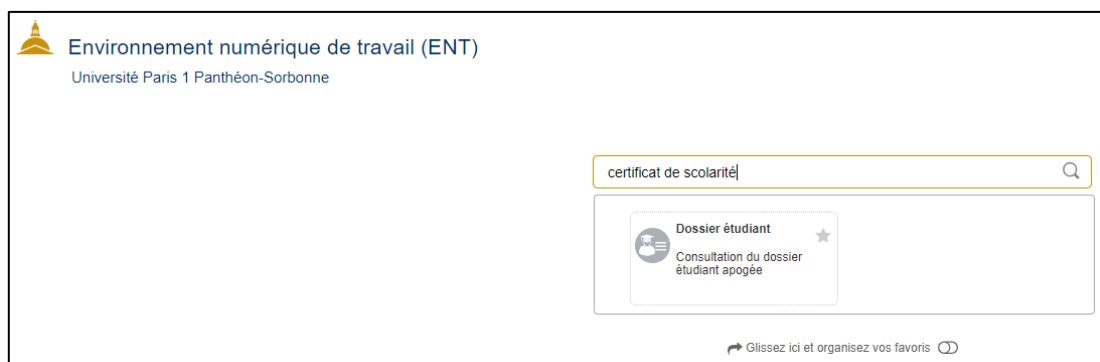
[Retour haut](#)

Une fois l'intégralité des pièces justificatives ajoutées, le pôle des inscriptions administratives vérifiera chaque pièce et publiera un visa administrative « Validée » si la pièce intégrée est conforme.

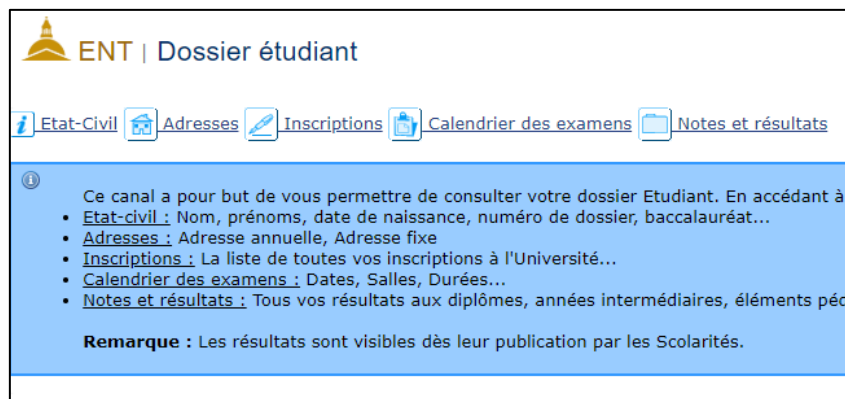
Cette opération de contrôle n'est pas immédiate et vous devez compter un certain délai avant que la validation finale soit accordée.

Connectez-vous régulièrement sur la plateforme pour vérifier l'état des visas administratif de vos pièces justificatives.

Une fois votre dossier validé définitivement par le pôle des inscriptions administratives, connectez vous à votre ENT et sur la page d'accueil, tapez « certificat de scolarité » dans la barre de recherche puis cliquez sur « Dossier étudiant » :



Cliquez sur « Inscriptions » :



Vous trouverez ensuite les informations concernant votre inscription et pourrez télécharger le certificat de scolarité pour l'année universitaire 2021-2022 :

